

// Canalisations de transport et de distribution de produits dangereux Conséquences de la nouvelle réglementation sur les Plans locaux d'urbanisme et sur les travaux

Nouveau

PUBLIC

Cette formation est destinée aux élus locaux, aux ingénieurs territoriaux, aux ONG, à toute personne du monde industriel ou administratif ayant à gérer ou surveiller ces installations.

La première journée, plus particulièrement destinée aux élus, peut être suivie seule.

OBJECTIFS

Les objectifs de cette formation sont l'amélioration :

- de la connaissance de la réglementation,
- de la compréhension de la réglementation **et de ses conséquences sur les PLU,**
- des connaissances techniques, favorisant une meilleure gestion des canalisations par les différents acteurs tendant à réduire l'accidentologie **principalement pendant des travaux.**

PROGRAMME

J1 | (9h - 17h30)

- **Public** : Tous et principalement les élus
- **Matin**
 - Accueil, présentation de la session de formation.
 - Les réseaux de transport et de distribution : différences, capacités, destinations données économiques
 - Les réseaux de transport et les principaux opérateurs, les matières transportées,...
 - L'accidentologie sur chaque type de réseaux REX
 - Les bases législatives et réglementaires pour les réseaux de transport et de distribution : autorisations de transport, arrêté du 04-08-2006 relatif à la sécurité du transport par canalisation, guides professionnels associés ; parallèle avec les installations classées.
 - Contrôles
- **Après-midi**
 - Rôle et responsabilité de l'exploitant, de l'État, des collectivités, dans le cadre :
 - de la maîtrise foncière et de l'urbanisme (PAC, PLU) régime de redevance
 - de la sécurité (PSI et PCS),
 - de la maîtrise des travaux de tiers à proximité des canalisations, réglementation actuelle et évolutions probables
 - de l'information de la population,

J2 | (8h30-17h30)

- **Public** : Tous
- **Matin**
 - étude de sécurité des réseaux de transport: les principes
 - Plan de surveillance et de maintenance des réseaux de transport en service
 - Exploitation des études de sécurité pour l'élaboration du porter à connaissance
 - La distribution et l'utilisation du gaz : indicateurs, sécurité des réseaux, intégration de l'accidentologie dans le retour d'expérience.
- **Après-midi**
 - Sécurité des travaux à proximité des réseaux, études de cas
 - Gérer les DR et les DICT dans les collectivités
 - Outil d'aide et de gestion : le SIG - principes, utilisation, mise en œuvre

Bilan de la formation

INFORMATIONS

Responsable pédagogique

Jacques Fournier, ICSI

Intervenants

Direction Générale de la Prévention des Risques du MEEDDM, AMARIS, GrDF, GrTF, TRAPIL, TOTAL, AITF, DREAL, GESIP

Durée

2 jours

Lieux et dates

Paris

29-30 juin

Toulouse ou Pau

1^{er}-2 septembre

Metz

19-20 octobre

Possibilité de session à la demande

Tarif

600 € HT/personne (300 € HT/personne pour les élus suivant uniquement la première journée, possibilité de réduction pour les communes de moins de 3 000 habitants)

En partenariat avec AMARIS et le GESIP.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

ICSI - Délégation Rhône-Alpes
Mel : delegation.rhone.alpes@icsi-eu.org
12, place Carnot - 69002 Lyon
Tél. : 04 78 42 30 94 - Fax : 04 78 42 71 39

